

Plan de départs volontaires

RETOUR À LA RAISON

Après le gâchis humain, la gabegie financière et les effets d'aubaine, le plan de départs volontaires pourrait se terminer de manière plus décente d'ici la fin décembre 2015.

Lundi, à la demande insistante du SNJ, deux responsables de la Direction du Travail ont assisté à la commission de suivi du PDV. Leur présence a permis de faire évoluer les choses positivement.

Grâce à une proposition du SNJ, soutenue par les autres syndicats, la direction propose un donnant / donnant : le recrutement de 50 CDD en échange de l'accord des organisations syndicales pour le départ de 50 salariés volontaires. Des salariés qui occupent actuellement un emploi dit de niveau 2 et qui n'avaient, jusque là, aucune chance de pouvoir quitter l'entreprise aux conditions financières actuelles du PDV.

Pourquoi 50 ? C'est le nombre envisageable après les départs déjà réalisés sur le total de 340 suppressions de postes actées par la Direction du Travail.

La grande nouveauté de la proposition examinée lundi réside dans le fait que ces 50 départs seraient compensés par 50 recrutements en CDI. On en arrive – bien tardivement – à la proposition de PDV alternatif faite par le SNJ, la CFDT et la CGC en octobre 2013...

- Faire partir les volontaires où qu'ils se trouvent et non selon un ciblage de suppression de postes contestable et contesté.
- Intégrer simultanément des précaires.
- Proposer des mobilités non contraintes pour faire coïncider départs, réorganisation des services et continuité de l'activité.

Mieux vaut tard que jamais!

La direction attend confirmation officielle de l'accord de principe des OS représentatives pour lancer le double mécanisme départs-recrutements dans le cadre de la commission de suivi du PDV. La DIRECCTE a déclaré qu'elle ne s'opposerait pas à une décision en ce sens, validée par la commission de suivi.

Le SNJ a répondu favorablement à la demande de la direction de France Télévisions. Il est vraiment temps de tourner la page de ce mauvais plan.

Paris le 14 octobre 2015